

00 SOMMAIRE GÉNÉRAL

HISTORIQUE DU PLU

- Approbation par le Conseil Municipal : le 25 juin 2013
- Modification n° 1 DU PLU approuvée par le Conseil Municipal : le 17 novembre 2016
- Modification n° 2 DU PLU approuvée par le Conseil Municipal : le 29 juin 2017
- Modification simplifiée n°3 du PLU approuvée par le Conseil Métropolitain : le 22 mars 2018
- Mise à jour n°1 du PLU par arrêté du Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues : le 29 janvier 2019
- Mise à jour n°2 du PLU par arrêté du Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues : le 2 novembre 2020
- Mise à jour n°3 du PLU par arrêté du Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues :le 20 janvier 2021
- Mise à jour n°4 du PLU par arrêté de la Présidente du Conseil Métropolitain :/e 28 août 2023
- Modification n°4 du PLU approuvée par le Conseil de la Métropole : le 30 juin 2025





PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER GÉNÉRAL

SOMMAIRE

01 PIÈCES ADMINISTRATIVES 02 RAPPORT DE PRÉSENTATION

- 2.1 Diagnostic
- 2.2 Évaluation environnementale
- 2.3 Choix d'aménagement et de développement
- 2.4 Exposé des motifs de la modification n°4

03 PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

03bis ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

04 DOCUMENTS GRAPHIQUES

- 4.0 Planche d'assemblage
- 4.1 Plan général
- 4.2 La Lèque
- 4.3 Les Comtes
- 4.4 Saint-Jean
- 4.5 La Mérindole
- 4.6 Liste des emplacements réservés

05 RÈGLEMENT

06 ANNEXES

- 6.1 Annexes sanitaires
- 6.1.1 Eau potable
- 6.1.1.1 Notice technique
- 6.1.1.2 Schéma du réseau Public d'eau potable
- 6.1.1.3 Règlement de distribution de l'eau potable
- 6.1.2 Eaux usées
- 6.1.2.1 Notice technique
- 6.1.2.2 Schéma du réseau Public d'assainissement
- 6.1.2.3 Règlement du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- 6.1.2.4 Règlement de l'assainissement collectif
- 6.1.2.5 Plan du réseau d'assainissement
- 6.1.3 Eaux pluviales
- 6.1.3.1 Schéma Directeur des Eaux Pluviales Schéma d'aménagement
- 6.1.3.2 Schéma Directeur des Eaux Pluviales Règlement
- 6.1.3.3 Schéma Directeur des Eaux Pluviales Annexe 1 : Extrait du règlement et de La cartographie règlementaire du Plan de Protection contre les inondations Du vallon de Saint Jean de la commune de Martigues
- 6.1.3.4 Schéma Directeur des Eaux Pluviales Annexe 2 : Nomenclature pour les procédures d'autorisation ou de déclaration (dossier loi sur l'eau)
- 6.1.3.5 Schéma Directeur des Eaux Pluviales Annexe3 : Plan du Zonage pluvial
- 6.1.4 Déchets
- 6.1.4.1 Collecte des déchets ménagers Règlement
- 6.1.4.2 Système d'élimination des déchets Notice technique
- 6.2 Servitudes d'Utilité Publique et Plan de Prévention des Risques Naturels
- 6.2.1 Servitudes d'Utilité Publique
- 6.2.2 Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles
- 6.3 Secteur affectés par le bruit au voisinage des infrastructures de transport terrestres
- 6.4 Archéologie
- 6.5 Droit de Préemption Urbain

- 6.6 Lotissements ayant maintenu leurs règles
- 6.7 Plan d'aménagement d'ensemble
- 6.8 Plan d'Exposition au Bruit des aérodromes
- 6.9 Risques industriels et technologiques
- 6.9.1 PPRT Lavera
- 6.10 Exposition au plomb
- 6.11 Risque inondation
- 6.12 Secteurs d'information sur les sols
- 6.13 Règlement Local de Publicité intercommunal
- 6.14 Réseau de chaleur de thalassothermie